

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

ALBERT I^{er}

PAR LA GRACE DE DIEU

PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Avons ordonné et ordonnons :

ARTICLE PREMIER

La Direction de la police est supprimée.

ART. 2

Il est établi au Gouvernement une Direction de la Sûreté publique.

ART. 3

Cette Direction comprend la correspondance générale, la police générale, spéciale et municipale, la vente, la distribution, le colportage des imprimés de toute nature et les archives de la police.

ART. 4

Le Directeur de la Sûreté publique exerce ses fonctions sous l'autorité immédiate du Gouverneur Général; il a sous ses ordres directs un Commissaire central de police, le Commissaire de police chef de la sûreté et contrôleur des services extérieurs, les Commissaires de police ordinaires et les agents de police.

ART. 5

Toutes dispositions contraires à la présente Ordonnance sont abrogées.

ART. 6

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Avocat Général et Notre Gouverneur Général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné à Paris, le 23 juin 1902.

ALBERT.

Par le Prince :

Le Secrétaire d'Etat,

ED. DE LATTRE.

Par Ordonnance du 23 juin 1902, M. Napoléon-Louis-Alexandre Delalonde, Directeur de la Police, a été nommé Directeur de la Sûreté publique.

Par Ordonnance du même jour, M. Alexandre-Octave-Léon Hennequin, Sous-Directeur de la Police, a été nommé Commissaire central de police.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

S. A. S. le Prince Albert, accompagné de M. le Comte de Lamotte, chambellan, est parti jeudi soir pour Kiel où S. M. l'Empereur Guillaume l'avait invité.

Vendredi soir, le Prince, reçu à la gare de cette ville par le Vice-Amiral Von Köster, Préfet ma-

ritime, et par le Capitaine Von Gagern, qui Lui est attaché pour la durée de Son séjour, s'est rendu à bord du cuirassé *Kaiser-Wilhelm II* où le logement de l'Empereur Lui était destiné.

Ce soir même, Son Altesse Sérénissime a dîné avec Leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice à bord du *Hohenzollern*.

Un arrêté du Maire de Monaco, en date du 27 juin dernier, interdit la circulation des véhicules à partir de ce jour et jusqu'à l'achèvement des travaux de rechargement de la chaussée sur la rue Grimaldi, entre la caserne des carabiniers et la place d'Armes.

Vendredi dernier, par le train de 1 h. 39, est arrivée du Mans la Société monégasque de gymnastique l'*Etoile*, après avoir pris part à la 28^e fête fédérale des gymnastes européens. Cette manifestation athlétique, comprenant plus de 2,000 membres de toutes les nationalités, empruntait un éclat exceptionnel à la présence de M. le Président de la République française, du Ministre de la guerre et de toutes les notabilités de la région.

Nous sommes heureux d'enregistrer le brillant succès obtenu par notre vaillante Société monégasque l'*Etoile*, à laquelle ont été décernés trois prix d'excellence : 1^o gymnastique et exercices préliminaires (ensemble); 2^o instruction militaire; 3^o pyramides sans engins, et, en outre, un premier prix de courses en section; ajoutons que M. Rochesani a obtenu un vif succès personnel en se classant troisième dans le concours de tir.

Aussi une sympathique réception a-t-elle accueilli les membres de l'*Etoile* au débarcadère du train. Toutes nos Sociétés locales, la *Philharmonique*, la *Chorale*, la *Société des Régates*, le *Sport vélocipédique*, l'*Estudiantina*, la *Lyre Monégasque*, l'*Accord parfait* ont envoyé des délégations pour recevoir les arrivants. Une foule considérable se pressait aux abords de la gare, et les applaudissements éclatèrent lorsque les gymnastes parurent, tandis que résonnent les accents de l'*Hymne Monégasque* exécuté par la Société Philharmonique.

M. Félix Gindre d'abord, puis chacun des autres présidents de Sociétés prononcent des paroles de félicitations.

Après les discours, les gymnastes défilèrent musique en tête et se rendirent au siège de la Société des Régates; ensuite au Café de la Méditerranée, où la *Société Chorale* vint à son tour fêter les vainqueurs, et enfin à l'hôtel du Gouvernement.

Puis la Société l'*Etoile* regagna en bon ordre son siège social, non sans avoir au préalable exécuté quelques-uns de ses plus brillants exercices, aux applaudissements de tous les assistants.

On ne saurait trop féliciter notre Société des succès qu'elle ne cesse de remporter.

M. le baron de Rolland a quitté la Principauté se rendant à Copenhague, où il a été délégué par S. A. S. le Prince à l'effet de prendre part aux travaux du Congrès de l'Association internatio-

nale de la Marine, qui aura lieu dans cette ville, du 8 au 14 juillet prochain.

M. le duc de Dino, président du Comité de bienfaisance de la Colonie française, est arrivé récemment à Monte Carlo.

Mercredi dernier a eu lieu à la Mairie de Monaco, à dix heures du matin, le mariage de M. Edouard Kunemann, avocat à Monaco, avec M^{lle} Ernestine Raybaudi, fille du Greffier en chef près le Tribunal Supérieur.

Les témoins étaient pour la mariée : M. le baron de Rolland, président du Tribunal supérieur, et M. de Monicault, avocat général, et pour le marié, MM. Reymond et Gassin, avocats.

La cérémonie religieuse a été célébrée le même jour, à onze heures du matin, en la Cathédrale de Monaco; la bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes époux par M. le curé Mercier, au milieu d'une nombreuse assistance comprenant l'élite de la société monégasque ainsi qu'un grand nombre de fonctionnaires civils et militaires.

Un steam-boat, le *Cabanal*, amenait dimanche matin de Gênes des excursionnistes italiens. Une réception a été improvisée par MM. Félix Gindre, le Cher Marquet et Albert de Millo, accompagnés de la Société de musique la *Lyre Monégasque*. A peine le *Cabanal* était-il amarré au débarcadère de l'usine à gaz, qu'une excellente musique qui suivait l'excursion a fait entendre l'*Hymne Monégasque* auquel la *Lyre* a répondu par la *Marche Royale Italienne*. Les réceptions à bord ont été des plus courtoises; puis, les excursionnistes se sont répandus dans la Principauté dont ils ont longuement admiré les merveilles.

A 8 heures du soir, un concert a été donné par la musique italienne, sur la place d'Armes à la Condamine, où une foule considérable l'a chaleureusement applaudie.

A minuit, le *Cabanal* levait l'ancre et reprenait la route de Gênes, ramenant les excursionnistes enchantés de leur court séjour à Monaco.

La Société l'*Estudiantina Monégasque* a donné samedi dernier, sa dernière fête de la saison dans la salle du théâtre des Variétés, élégamment décorée pour la circonstance, de faisceaux de drapeaux, de massifs de verdure et de fleurs.

Après un concert fort applaudi, au cours duquel se sont fait entendre plusieurs chanteurs remarquables, le bal a commencé, conduit par un excellent orchestre, pour ne se terminer qu'assez tard dans la nuit. C'est pendant une interruption de ce bal que, vers minuit et demi, a été tirée la tombola.

La Société des Régates fera sa sortie annuelle dimanche prochain 6 juillet. Le but choisi pour cette excursion est les îles de Lérins. On s'y rendra directement soit de Monaco par bateau, soit par Cannes en empruntant le chemin de fer jusqu'en cette ville.

On s'inscrit dès maintenant au siège de la Société des Régates.

Le nommé Persenda, garçon livreur de la Maison Lauck, Muller et Barral, fabricants de limonade à la Condamine, en conduisant une voiture sur le boulevard de l'Ouest, tomba de son siège; une des roues de devant de la voiture lui passa sur la jambe gauche, mais par un heureux hasard ne détermina point de fracture. Pensé par le docteur Maurin, le blessé a été transporté à son domicile. Son accident n'aura pas de suites sérieuses.

Avis aux cyclistes :

Procès-verbal a été dressé au sieur Rinaldi Tito pour vitesse exagérée sur la route de Menton.

Dans son audience du 26 juin dernier, le Tribunal Supérieur a condamné : 1° Charles Gancia, né à Saluzzo (Italie), le 5 mai 1851, domestique, 15 jours de prison pour vol; 2° César-Flaminus Gancia, son frère, né à Saluzzo, sellier, demeurant l'un et l'autre à Cabbé-Roquebrune, 6 jours de prison, pour complicité par recel.

Les journaux belges nous apportent le compte-rendu d'une cérémonie qui a eu lieu le mois dernier à Vlesenbeke, canton de Lennick (Brabant). Il s'agit d'un festival organisé par la Société musicale la *Vraie Union* pour célébrer le trentième anniversaire de sa fondation.

Or, la *Vraie Union* dont M. Robyns de Schneidauer est l'ancien président, avait été honorée des précieux encouragements de S. A. S. le Prince Charles III qui, en 1872, daigna en accepter le protectorat, et de S. A. S. le Prince Albert I^{er}.

La fête a été très réussie. Plusieurs Sociétés étaient invitées; bannières en tête, elles ont parcouru la localité dont les rues étaient pavisées. Le cortège fut reçu à la maison communale et complimenté par M. le bourgmestre. Van der Smissen, conseiller provincial. Un vin d'honneur fut ensuite offert et le concours commença.

La *Vraie Union* dirigée depuis 18 ans par M. Auguste Lauwers, a obtenu un très grand succès.

Une excellente exécution de la *Marche Nationale Monégasque* et de la *Brabançonne* avait ouvert le festival; ces deux morceaux nationaux la clôturèrent avec un brillant cortège aux flambeaux.

POUR LES VICTIMES DE LA MARTINIQUE

Souscription ouverte sur l'initiative de M. le Consul de France et du Comité de bienfaisance de la Colonie française à Monaco.

Huitième liste

Produit d'une quête faite au mariage de M. César Butti avec M^{lle} Marie Médecin, 77 fr 50 — MM. Garidel (P.-L.-M.), 1 — M^{me} Davoigneau, 10 — Joseph Brun, commerçant, 5 — Famille Vatrican, entrepreneur et Joseph Ferré, 20 — M^{me} Sinet, 5 — Louis Peslier, 2 — Jean Vernetti, 1 — F. Ardoin, 0,50 — Henriette, 1 — M^{me} veuve Maurel, 5 — le docteur Marsan, 10 — le docteur Ouda, 5 — J. Godineau, attaché au service médical de la Société des Bains de Mer, 5 — Barthélemy Palmaro, 2 — Jean Novascone, 1 — F.-M., 100 — M^{me} Jane Rimall, 20 — Noël Goldsmith, 20 — Princesse O. de Hohenlohe, 20 — Rich. Dawes, 100 — A. de G., 100 M^{lle} Louise Gameter, 40 — lord Bagot, 100 — Filippo Berra, Massa V., Turati, 20 — de Goldberger, 20 — M.-C., 20 — Hôtel de Paris, 200 — M. et M^{me} L. Durteste, 100 — A.-M., 5 — A. Pirovano, 2 — Marius Bouissere, 2 — Jacques Pastor, 2 — Isoard Auguste, 2 — Tiberti A., 1,50 — J. Roux, 2 — M^{me} Bernard, 1 — Tissier, 4 — O. Meinhardt, 2 — Vigarello Hector, 0,50 — Gaspard, 0,50 — Ant. Emmanuelli, 1 — Jules Soldaty, 1 — Diebold Jean, 1 — P. Virginio, 0,50 — André Joseph, 1 — César Mostaciore, 2 — Pascal Berta, 1 — P. Salles, 10 — Léopold Mas, 2 — H. Valat, 2 — H. Raybaud, 1 — E. Séjourné, 2 — L. Estrayer, 1 — Et. Caellat, 1 — Martin, 1 — Joseph Diebold, 2 — G. Mimiague, 1 — T. Duplan, 2 — J. Chalan, 1 — Poggi, 0,50 — A. Lar, 0,50 — Giraudy, 0,50 — Léotard, 0,50 — F. Durand, 1 — Dubourg, 1 — M^{me} X. Lyan, 2.

Total... Fr. 1.075 »

Montant des listes précédentes... 18.168,65

Total général... 19.243,65

Neuvième liste

MM. Croveto frères, à Monaco-Ville, 4 francs — Magnique, chef de gare à Monte Carlo, 3 — Pouchoulin, sous-chef, 1 — de Beauvais, 1 — Roustan, receveur, 1 — Daniel, facteur-chef, 1 — Martin, contrôleur-interprète, 1 — Boyer, facteur de 1^{re} classe, 1 — Laguerre, facteur de 2^e classe, 1 — Court, brigadier d'équipe, 0,50 — Cayol, 0,50 — Truc, homme d'équipe, 0,50 — Davin, 0,50 — Faraut, 1 — Bérard, sous-facteur, 1 — Garidel, 1 — Aillaud, surveillant des travaux, 1 — Albert Brémond, hôtel du Helder, 10 — Kradolfer, 0,50 — M^{me} Fanny Ré, 10 — Jules Ré, restaurateur, 10 — Gabriel Fau, 5 — M^{me} Louise Léotard, 1 — Eugène Dutripon, 5 — Baptiste Lescure, 5 — M^{me} Pétolon, 2 — Sandri, coiffeur, 2 — Simon Perucca, 5 — Lewis Mirepoix, 5 — Siméon Siffre, 1 — Gilbert frères, coiffeurs, 5 — Folkett Browne, 5 — A. Jacquin, 2 — Godefroy Timperi, 5 — M^{me} Novotny, 5 — Kemp, 5 — J. Blauck, 5 — baron Salder, 5 — Théodore Censcy, 2.

Total... Fr. 120.50

Montant des listes précédentes... 19.243,65

Total général... 19.364,15

Lettre de Paris

Paris, 29 juin 1902.

L'Exposition des arts et métiers féminins a ouvert ses portes mercredi. Ce fut une journée parisienne très réussie. Plus de 10,000 personnes appartenant aux mondes politique, artistique et littéraire et à la haute société ont parcouru avec le plus vif intérêt les deux serres du Cours-la-Reine et leurs annexes, très absorbées par la variété et le grand nombre des collections.

Elles sont fort gaies sous le grand soleil, au bord de la Seine, ces vastes serres de la ville de Paris. Tout à l'heure elles étaient charmantes, illuminées par les sourires et les claires toilettes des jeunes femmes qui ouvraient l'exposition des Arts féminins. Le président de la République avait promis d'assister à l'inauguration. Empêché au dernier moment, il s'est fait excuser et a annoncé sa visite pour un jour prochain.

M^{me} Pauline Savary, qui faisait les honneurs, a pu néanmoins avoir la joie de donner du « monsieur le président » à quelqu'un, car M. Escudier, président du conseil municipal, est venu, et le principe des inaugurations a été sauvé.

Que voit-on dans cette exposition? De tout, bien qu'elle soit encore à demi-garnie seulement. On voit un peu de tout ce qui concerne la femme depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, comme on dit. Il y a des broderies, de la peinture, de la sculpture. L'histoire des modes racontée par l'image, des objets religieux, des instruments de chirurgie et le reste.

Nous admirons les poupées de M^{lle} Deaussat, très modernes, très spirituelles; de charmantes broderies bretonnes; quelques portraits de femmes célèbres, Maria Deraismes, la principale initiatrice du féminisme; Agar, sous les plis du drapeau, chantant la *Marseillaise*; Rosa Bonheur, dont il y a quelques œuvres et aussi des meubles familiaux; de jolies miniatures de M^{me} Debillemont-Charmont; des sculptures de M^{me} la comtesse Albazi et quelques autres échantillons qui ne perdent pas tous à être vus en courant.

Les grandes poupées serbes de M. Malkhazoumy, attaché à la légation de Serbie, sont revêtues de costumes nationaux tout à fait typiques et très riches.

Ces dames cultivent tous les arts, même celui de l'escrime. Mais l'assaut qu'elles nous ont montré n'était certes pas beau. Oh! les vilains costumes et les affreux masques!

Un chœur de *Troyennes* de M^{me} Caristan, accompagné par M^{me} Steiner, a été chanté — presque juste — par des jeunes filles pendant le goûter. Au champagne, M. Escudier a dit :

— Mesdames, soyez des féministes aussi avancées qu'il vous plaira, mais n'oubliez jamais qu'une chose vous est nécessaire : la collaboration des hommes.

Et dans des termes un peu folâtres, cette critique discrète du féminisme m'a paru d'un grand bon sens.

* *

Nous avons depuis quinze jours, une association nouvelle : le syndicat de la Critique littéraire. Comment s'est-elle formée? Quel est son but? Il n'est pas inutile de le rechercher.

Depuis longtemps déjà, les auteurs se plaignent de l'indifférence que leur témoigne la presse et du silence qu'elle garde sur leurs productions. Combien de fois ai-je surpris leurs doléances.

— Les dramaturges sont plus heureux que nous, disaient-ils. Dès qu'ils font jouer une pièce, fut-elle dénuée d'importance et de mérite, tous les journaux s'en occupent. Ils

y dépêchent un rédacteur spécial qui en rend compte le lendemain. Au contraire, qu'un romancier, qu'un historien, qu'un philosophe publie une œuvre dans laquelle il aura versé le travail de plusieurs années et qui lui aura coûté un énorme effort intellectuel, le volume passe inaperçu, il paraît et disparaît à la devanture des libraires et ne fait, le plus souvent, aucun bruit dans le monde. On lui accorde, de-ci, de-là, une mention brève qui ressemble à une aumône. Quelques revues le signalent. Et encore que de pas, que de démarches pour obtenir cette insuffisante publicité! Mais les grands organes quotidiens, ceux dont l'action sur le public serait la plus efficace, restent muets. Est-ce juste? Devrions-nous être ainsi traités? Est-il raisonnable que le théâtre ait tout, et le livre — rien?

Ces plaintes ont fini par émouvoir quelques bonnes âmes. Un généreux confrère, M. Maurice Cabs, a pris la tête du mouvement. M. Gaston Deschamps l'a encouragé. Ils nous ont convié à une sorte de banquet qui devait servir de réunion préparatoire à la Société future.

Divers orateurs ont signalé et précisé les abus qui ont amené peu à peu la déchéance de la critique littéraire : la plaie provient du mercantilisme des directeurs de journaux qui sont obligés de faire flèche de tout bois depuis que les feuilles se vendent quatre fois moins cher qu'au temps de Sainte-Beuve.

Mais comment remédier à cette déchéance, et que répondront les critiques à un directeur qui leur dira : « Messieurs, je consens à renoncer au paiement des réclames bibliographiques, mais je renonce en même temps à vous payer vos appointements. Acceptez-vous? »

En cette circonstance, comme en bien d'autres, le public n'a que ce qu'il mérite. C'est à lui de protester en achetant les trop rares publications où la littérature et la critique littéraire sont encore respectées.

* *

Eugène Mouton vient de mourir.

Il est l'auteur du légendaire *Marius Cougourdan*, de *l'Invalide à la tête de bois* et du fameux *Canot de l'Amiral*.

Ce fut un écrivain de talent et un homme très original, même un peu excentrique. Il écrivait des choses gaies et avec un air lugubre.

Villemessant a raconté l'impression que lui fit Eugène Mouton, lorsqu'il reçut sa visite au *Figaro* :

« La première fois qu'il vint au bureau, il nous plongea tous dans la plus noire tristesse, tous y compris Jean Rousseau, qui se précipita vers le bureau de M. Legendre pour écrire son testament. Ce lugubre personnage nous apportait alors le manuscrit des *Mouches*; il était entré tristement, il s'en alla comme il était venu, mais en laissant après lui, une odeur de soufre, et nous reprîmes notre respiration où nous l'avions laissée pendant son apparition.

« C'est le *Cas de M. de Valdemar*! m'écriai-je.

« Et tout le monde fut de mon avis.

« Cependant on avait lu les *Mouches*; elles allaient paraître quand X..., rédacteur en chef du ***, nous dit :

« — Il m'est arrivé, ces jours-ci, l'article le plus étonnant du monde; c'est d'une gaieté extravagante, que double encore, s'il est possible, la nature de l'auteur, un monsieur qui a l'air d'un mort mal ressuscité.

« — Je le connais! m'écriai-je.

« — Dans quel cimetière vous êtes-vous lié avec lui?

« — Dans les bureaux du *Figaro*.

« — Et nous fûmes bientôt convaincus que l'auteur des *Mouches* et celui de *l'Invalide à la tête de bois* n'étaient qu'une seule et même incarnation de la mélancolie. »

Ce sépulcral humoriste, l'orsqu'on le rencontrait dans le monde et qu'il s'apercevait de l'effet qu'il avait produit, ajoutait généralement en manière d'épilogue à ses narrations : « Je ne m'en fais pas accroire, je n'ai qu'un mérite : je suis gai. » Et cette déclaration faite sur un ton lugubre provoquait la stupéfaction de ceux qui le voyaient pour la première fois.

Encore un méconnu qui disparaît.

L. S.

P.-S. — Les dernières nouvelles de Sa Majesté le Roi Edouard VII annoncent une amélioration sensible dans l'état de l'Auguste malade.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Les victimes de la foudre aux États-Unis.

— Le bureau météorologique des États-Unis publie la statistique des accidents causés par la foudre aux États-Unis depuis 1890 (*Bulletin* n° 30). L'enquête englobe 11 années. Le nombre des personnes tuées en 1900 a été de 713, dont 291 en plein air, 158 dans les maisons et 57 sous des arbres; durant la même année, 973 personnes ont été blessées, dont 327 dans les maisons, 243 en plein air et 29 sous des arbres.

Pour la période 1890-1900, le nombre moyen de personnes tuées chaque année et de 377. La plus grande mortalité due à la foudre, en tenant compte à la fois de la superficie et de la densité de la population, a été constatée dans la vallée de l'Ohio et dans les États du centre de l'Atlantique; si l'on ne tient compte que de la densité de la population, le maximum se trouve dans la vallée supérieure du Missouri et dans les Montagnes Rocheuses.

La grande majorité des orages se produit en été; mais les orages à tonnerre d'hiver ne sont pas rares dans les États du golfe et s'étendent parfois à l'est, le long de la côte de l'Atlantique, jusqu'en Massachusetts.

Les femmes chimistes en Allemagne. — Les femmes ne paraissent pas très portées aux études de chimie en Allemagne. Sur les 14 femmes reçues docteurs en 1900-1901, une seule a obtenu le diplôme de chimie. Il n'y en avait donc qu'une qui pût se qualifier de chimiste diplômée. Il existe, il est vrai, certaines écoles, ayant des cours de chimie pour jeunes filles, dont les élèves se casent, à la sortie, comme chimistes de sucrerie ou chimistes pour les fermentations. Mais ce sont plutôt des aides de laboratoire, car elles ne sauraient soutenir la concurrence avec les chimistes de l'autre sexe qui ont fait de longues études à l'Université.

Création d'une école d'agriculture en Corse. — On va établir sous peu à Ajaccio une école d'agriculture. Les terrains et les bâtiments sont fournis par la ville et le gouvernement accorde une subvention annuelle de 25,000 francs pour le fonctionnement de cette école. Étant donné l'état arriéré de la culture dans ce pays, le besoin de cette école se faisait vivement sentir et elle sera certainement fort utile aux progrès de l'agriculture locale.

LETTRES ET ARTS

L'Académie a procédé au renouvellement trimestriel de son bureau.

M. Thureau-Dangin a été élu directeur et le marquis de Vogué, chancelier.

Elle a ensuite partagé comme suit le prix Saintour, de la valeur de 3,000 francs, destiné à récompenser les ouvrages de diverses sortes (lexiques, grammaires, éditions critiques, commentaires, etc.), ayant pour objet l'étude de notre langue aux seizième, dix-septième et dix-huitième siècles.

2,500 francs à M. Marty Lavaux, pour l'ensemble de ses travaux sur le seizième siècle;

500 francs à M. Hamon, pour son travail sur Jean Bouchet.

On vient de découvrir dans les papiers d'un gentilhomme hongrois récemment décédé, plusieurs compositions inédites de Liszt dont on soupçonnait à peine l'existence. Elles ont été vendues par les héritiers du défunt à un éditeur de musique de Vienne, qui les publiera incessamment. Cette découverte fait grand bruit dans le monde musical; on pense que cette publication sera du plus haut intérêt, d'autant plus que trois des compositions retrouvées sont des rapsodies hongroises, analogues sans doute aux quinze morceaux que Liszt avait publiés sous cette formule. Les autres compositions sont de musique sacrée.

La 600^e représentation de *Don Juan*, qui vient d'avoir lieu à l'Opéra royal de Berlin, a été des plus intéressantes. M. Richard Strauss, qui dirigeait, a reconstitué l'œuvre telle qu'elle avait été jouée à la première de Prague sous la direction de Mozart, et exécutait lui-même au piano l'accompagnement des récitatifs comme au bon vieux temps. La distribution ne laissait pas beaucoup à désirer et la mise en scène était brillante et fastueuse.

Une affluence énorme se pressait au concours de musique d'Orange entre les Sociétés venues de la France et de l'étranger. L'animation était extraordinaire. Le soir, dans l'hémicycle du théâtre romain, 17,000 spectateurs ont assisté à la représentation d'*Hérodiade*, de Massenet. L'émotion est allée grandissant d'acte en acte. Tous les

artistes, l'orchestre et les chœurs ont été très applaudis. Le chœur des Romains, enlevé par 200 exécutants, a mis le corble à l'enthousiasme. Le lendemain, au milieu d'une non moins grande admiration, s'est déroulé le spectacle de *Samson et Dalila*, l'œuvre maîtresse de Saint-Saëns. Il est juste d'associer au grand succès de ces inoubliables soirées d'art les interprètes, qui tous se sont surpassés: MM. Bucognani, Dangès, le chef d'orchestre Coste, M^{lle} Heindricks — et surtout M^{lles} Soyer et Lina Pacary. Cette dernière, dans *Hérodiade*, a été tout particulièrement l'objet d'une longue ovation.

C'est le dimanche 6 juillet qu'auront lieu, à Villers-Cotterets, les fêtes du centenaire d'Alexandre Dumas, auxquelles prendra part la Comédie-Française. Le spectacle, définitivement arrêté, se composera du *Mari de la Veuve*, de fragments de *Charles VII chez ses grands vassaux*, et de l'ode d'Henri de Bornier, *les Trois Dumas*. De plus, M^{me} Lara dira des vers en l'honneur du poète Demoustiers, natif également de Villers-Cotterets, dont le buste sera inauguré le même jour. Les fragments de *Charles VII chez ses grands vassaux* seront joués par MM. Silvain, Paul Mounet et Dehelly. *Les Trois Dumas*, l'ode d'Henri de Bornier, seront dits par MM. Mounet-Sully, Silvain et M^{lle} Bartet. *Le Mari de la Veuve*, une petite comédie du répertoire du célèbre dramaturge, sera également joué.

VARIÉTÉS

Histoire de l'éclairage

Dans une communication faite au dernier Congrès international d'anthropologie, M. Hough, du Muséum national des États-Unis, a tracé une histoire générale de l'éclairage. Dans ce travail, nous trouvons l'énumération suivante qui résume les résultats de longues recherches pratiquées à ce sujet, et notamment d'observations faites sur les peuples primitifs.

Voici d'abord l'évolution de l'éclairage :

Lumière primitive sous forme de torche : Lucioles employées comme torches. Corps gras d'oiseaux et de poissons brûlés pour l'éclairage.

Torche primitive (emploi accidentel et temporaire) : 1. Brandon, sarments, bois résineux, écorces, feuilles, etc.

Torche (emploi habituel) : 2. Morceaux de bois attachés ensemble en un paquet. — 3. Rouleau de résine enveloppé dans les feuilles.

Chandelle primitive : 4. Corde imbibée de résine. 5. Fibres imbibées de suif ou de cire. — 6. Jonc imbibé de graisse. — 7. Bâton ou éclisse avec de la graisse pour éclairer.

Chandelle : 8. Masse de suif disposée sur un bâton autour duquel est une mèche de fibres. — 9. Chandelles de cire ou de suif. — 10. Chandelles trempées. — 11. Chandelles moulées. — Chandelles ou bougies perfectionnées du XIX^e siècle.

Il convient de remarquer qu'une foule de circonstances peuvent avoir une influence sur les matériaux employés pour produire la lumière ou sur les appareils en usage. Ainsi, dans le même lieu, on se servira de la torche fumante pour l'éclairage en plein air, tandis que la chandelle sera employée à l'intérieur des maisons.

La torche, qui a été le premier système d'éclairage auquel l'homme ait eu recours, n'a guère pu laisser de traces dans les stations anciennes. En la perfectionnant, on est arrivé à inventer la lampe, qui, elle, a pu résister à un long séjour dans le sol. Son invention doit dater, soit de l'époque où on a domestiqué des animaux dont la graisse était susceptible d'être utilisée pour l'éclairage, soit de l'époque de la découverte des huiles minérales ou végétales. Vraisemblablement la lampe a été inventée lorsque l'homme, émigrant dans des zones tempérées, a connu les longues nuits d'hiver et s'est construit des demeures à peu près permanentes. Ce qui est certain, c'est que les archéologues français ont trouvé des lampes qui remontent à la fin de l'âge du bronze lacustre. Ce sont les plus anciennes actuellement connues, quoique ce mode d'éclairage ait pu être en usage dès l'époque de la pierre polie.

La lampe ancienne est en pierre, en terre, en bronze ou en fer, mais sa forme varie suivant les latitudes. Les

conditions climatiques obligeant à se servir soit de combustible solide, soit de combustible liquide, il a fallu modifier en conséquence la forme du réservoir. Ainsi la lampe à graisse n'exige pas de couvercle, et elle est une invention des pays froids, de même que la chandelle de suif. D'une façon générale, on peut dire que les appareils d'éclairage les plus perfectionnés ont été imaginés dans les contrées où les nuits sont de longue durée.

Quoi qu'il en soit, on peut concevoir de la façon suivante l'évolution de la lampe.

1. Sac d'huile dont on jette le contenu sur le feu pour produire une lumière temporaire (Indiens Kwakwath, Colombie anglaise). Appareil d'éclairage composé de crânes ou d'os donnant bien l'idée de la lampe primitive.

2. Lampe composée d'un galet avec cavité naturelle qu'on remplit d'huile et qu'on garnit d'une mèche placée le long d'un côté (*Kjoekenmoeddings*; Iles Aléoutiennes).

3. Lampe formée d'un galet creusé artificiellement, avec mèche de mousse placée le long d'un côté. Lampes en pierre travaillée (elles sont encore en usage chez les Esquimaux).

4. Lampe faite d'une coquille (Pecten) remplie d'huile et munie d'une mèche de jonc goudronné (*Ainos*, Japon). Lampe suspendue faite d'une coquille de *Fusus* (Iles Orcades).

5. Lampe composée d'une écuelle en terre cuite (Chine, Inde, etc.).

6. Ecuelle en terre cuite, ayant les rebords repliés en forme de gouttières pour mettre la mèche (Syrie, Inde, etc.).

7. Lampe en terre cuite à réservoir presque couvert et à bec pour la mèche. Lampe en poterie à réservoir fermé. Lampe en bronze avec un ou plusieurs becs pour la mèche (Rome).

8. Lampe en fer, forme simple, réservoir uni, ouvert ou fermé, avec un bec et souvent aussi une soucoupe et un petit appareil pour faire arriver l'huile jusqu'à la mèche (en Europe, avant l'invention de M. Argand, il en existait une grande variété. Elles étaient fabriquées par les forgerons et elles présentaient une forme grossière, comme si elles appartenaient à l'antiquité. Il y a tout lieu de croire qu'elles sont les vestiges des formes de l'âge de fer).

Il peut être intéressant de suivre brièvement les perfectionnements de la lampe pendant l'époque d'invention. En voici les principaux types :

9. Lampes en cuivre à réservoir monté sur tige avec base; plusieurs becs recourbés (perfectionnement de la lampe romaine. — Italie).

10. Lampes en cuivre fournissant à la mèche de l'huile épaisse sous pression hydrostatique (Flandre).

11. Lampes à verre produisant la flamme à l'aide d'huile épaisse sous pression (invention d'Argand. — France).

12. Lampes à verre et brûleur Argand, huile épaisse, pression au moyen d'un ressort; appareil pour chauffer l'huile épaisse (France).

13. Lampes à verre ayant un ou deux tubes, pour brûler l'huile de baleine.

14. Lampes brûlant au moyen d'une mèche et de tubes, mais sans verres [*camphene*] (États-Unis).

15. Lampes à verre, brûleur à ventilation; mèche en tissu élevant par capillarité le pétrole raffiné (États-Unis, 1870). Brûleur perfectionné à la fin du siècle.

Maintenant l'avenir de l'éclairage est entre les mains des chercheurs et des inventeurs. Qui sait quel point de perfectionnement atteindront leurs efforts?

Avant Argand, le monde se contentait de la torche fumeuse, de la chandelle primitive ou de la simple lampe.

Aujourd'hui encore, la plus grande partie de l'humanité ne connaît même pas la chandelle. La majorité du genre humain continue à ignorer le verre de la lampe et ne soupçonne pas les richesses d'hydrocarbone que renferme le sol. Quant à la lumière électrique, elle n'éclaire de ses rayons qu'une bien faible étendue du globe.

Cependant le progrès se fait sentir en beaucoup de pays, et des tribus habituées depuis l'origine à un mode d'éclairage très simple cherchent graduellement à obtenir plus de lumière.

Il est intéressant de remarquer, à ce sujet, le progrès des Indiens Mokis de l'Arizona. Le pays dans lequel ils

vivent est à moitié aride; le combustible est si rare dans leur contrée qu'ils ne s'en servent qu'avec parcimonie pour faire cuire leurs aliments et seulement comme luxe pour s'éclairer. Il y a très peu d'années encore, toutes les occupations cessaient à la tombée de la nuit.

L'auteur, qui campait, il y a six ans, aux environs de Walpo, ne remarqua la nuit qu'une seule lumière dans le village.

A cette époque, les Indiens commençaient à demander des chandelles; deux ans plus tard, on en voyait briller un certain nombre aux fenêtres des maisons du village. Récemment, le pétrole y a fait son apparition, et beaucoup de familles se sont donné le luxe d'une lampe à pétrole, ce qui a créé un grand changement dans les habitudes de ce peuple.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 22 au 29 Juin 1902

MENTON. goélette, <i>Catherina</i> , fr., c. Bosano,	sur lest.
CANNES. b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	sable.
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—
— b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	—
— b. <i>Jalousie</i> , fr., c. Launo,	—
— b. <i>Marcelle</i> , fr., c. Ballet,	—
GÈNES. vapeur, <i>Cabanal</i> , esp., c. Lafuente,	pass. 230.

Départs du 22 au 29 Juin 1902

SAINT-TROPEZ. goélette, <i>Catherina</i> , fr., c. Bosano,	fûts vides.
CANNES. b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	sur lest.
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—
— b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	—
— b. <i>Jalousie</i> , fr., c. Launo,	—
— b. <i>Marcelle</i> , fr., c. Ballet,	—
GÈNES. vapeur, <i>Cabanal</i> , esp., c. Lafuente,	pass.

AVIS

Les créanciers présumés du sieur **Jean-Baptiste PISTONATTO**, liquoriste à Monaco. 16, boulevard Charles III, sont priés de se présenter dans la huitaine sous peine de déchéance. P. C.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite **Jeanne COUCK** sont invités à se rendre le 7 juillet courant, à 9 heures et demie du matin, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, pour assister à la reddition du compte du syndic définitif, et donner leur avis sur l'excusabilité de la faillie.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

Étude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes, 8

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le lundi 7 juillet 1902, à deux heures du soir, dans un local sis à Monaco, place Sainte-Dévote, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques du matériel et des marchandises composant la *Brasserie Gambrinus*, tels que : tables, grandes glaces, lustres, chaises, comptoir, étagères, banquettes, vaisselle, etc., etc.

Au comptant, 5 p. % en sus des enchères.
Monaco, le 28 juin 1902.

L'Huissier, BLANCHY.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

ASSURANCES

Auguste GARLÈS

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABEILLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

LA FONCIÈRE

La C^e Lyonnaise
d'Assurances maritimes réunies

Compagnie d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature.

Assurances maritimes; transports-valeurs.

POLICES: Collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assurances des sapeurs-pompiers.

Polices spéciales individuelles contre les accidents de toute nature. Assurances vélocipédique et de chasse.

Assurances contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier.

Assurances des accidents causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécanique.

LLOYD NÉERLANDAIS

La plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs.

Contre le vol, précédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc.

Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

AGENT POUR LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

J.-B. FARAUT

4, rue des Açores (Jardin de Millo)

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIFF MOEHR

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de S^t-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine

et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

LA « MUTUAL LIFE »

C^{ie} d'Assurances sur la Vie et de Rentes viagères

fondée à New-York en 1843

sous le contrôle du Gouvernement

LA PLUS RICHE ET LA PLUS IMPORTANTE DU MONDE ENTIER

RICHARD A. Mc CURDY, Président

Direction Générale pour la France : 20, boulevard Montmartre, Paris

529 millions de bénéfices distribués aux Assurés

Garantie : 1 MILLIARD 687 MILLIONS

Emmanuel TREGLIA, seul agent général autorisé dans la Principauté

S'adresser rue Saige ou 12 et 14, rue Caroline
MONACO-CONDAMINE

BOIS ET CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa — Monte Carlo

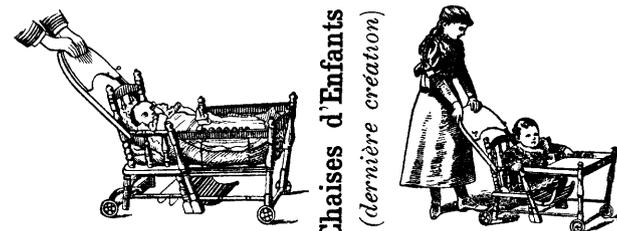
TÉLÉPHONE

AMEUBLEMENTS & TENTURES

INSTALLATIONS A FORFAIT

Etoffes, laines, crins animal et végétal, duvets

RÉPARATIONS DE MEUBLES



EUGÈNE VÉRAN

Monaco - Villa Baron, boulevard de l'Ouest - Condamine

PRIX MODÉRÉS

Messieurs les Voyageurs peuvent se procurer dans les gares et les librairies les Recueils suivants, publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis quarante-cinq ans, avec le concours des Compagnies :

L'Indicateur-Chaix (paraissant toutes les semaines) avec cartes.....	Fr. » 75
Livret-Chaix continental (mensuel) :	
1 ^e vol., réseaux français, avec huit cartes.....	1 50
2 ^e vol., services étrangers, avec carte coloriée.....	2 »
Livret-Chaix spécial de chaque réseau (mensuel) avec carte.....	» 40
Livret-Chaix de Voyages circulaires de chaque réseau avec cartes, plans et gravures.....	» 30
Livret de l'Algérie et de la Tunisie (mensuel) avec carte coloriée.....	» 50
Livret spécial des environs de Paris (mensuel) avec sept cartes.....	» 25
Livret de la banlieue avec carte... } Ouest.....	» 10
... } Est.....	» 10
Livret des Rues de Paris (Omnibus, Tramways et Théâtres) avec plan de Paris et plans numérotés des Théâtres.....	2 »

Imprimerie de Monaco — 1902

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Juin	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL			
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir						
	23	764. »	764.2	763.5	763.1	762.8	22.8	23. »	22.5	20.8				20.2	86	O. S.-O. faible.
24	762. »	761.5	760. »	759.5	759. »	22. »	22.5	22. »	21.5	21. »	81	Ouest faible	id.			
25	758. »	758.2	758.5	758.6	759.1	22.5	23. »	21.8	21.2	21. »	79	Nord S.-E. faible.	Beau, nuageux.			
26	760.5	760.6	760.5	761.1	761 »	23 »	23.8	23. »	21.7	20.9	75	Est faible.	Nuageux, pluie, beau			
27	757.5	758. »	758.2	758.2	758.1	23.1	23.2	23. »	22.8	22.5	68	id.	Beau.			
28	757. »	755.6	756. »	756.5	756.6	23 »	23.6	23.4	23.2	23.5	68	Est très fort.	Nuageux.			
29	761. »	762.5	762. »	761.5	761.4	24. »	24.8	23.7	23 »	22. »	69	Est fort.	Nuageux, beau.			
DATES						23	24	25	26	27	28	29				
TEMPÉRATURES						Maxima.	23.2	22.5	23.1	23.8	23.6	23.7	24.9	Pluie tombée: 15 ^{mm} 5		
EXTRÊMES						Minima.	19 »	19.8	20. »	20.2	21.3	22.8	22. »			